La rapporteure générale par interim de l'Autorité confirme la réalisation d’une opération de visite et saisie inopinée dans le secteur de la fabrication et commercialisation d’emballages en verre

Publié le 28 mars 2025

A la suite de la parution d'informations dans la presse, les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence confirment la réalisation d’une opération de visite et saisie inopinée, après autorisation d'un juge des libertés et de la détention, auprès d’entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur de la fabrication et commercialisation d’emballages en verre.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 28 MARS 2025

La rapporteure générale par interim de l'Autorité de la concurrence confirme la réalisation d’une opération de visite et saisie inopinée dans le secteur de la fabrication et commercialisation d’emballages en verre

Lire le communiqué de presse